

# 7.8.9 vers les États Généraux du Social

Nous avons rencontré Michel CHAUVIÈRE, Christiane HENRY et Jacques LADSOUS respectivement Président, vice-Président et membre du conseil d'administration de 7.8.9 vers les États Généraux du social un collectif dont le point d'orgue et la raison d'être sont la tenue partout en France, du 18 au 24 octobre 2004, des sept jours pour les États Généraux du Social.

Réso. — Depuis quelques mois on assiste à une mobilisation à la fois des travailleurs sociaux mais aussi de certains usagers pour les États Généraux du Social qui se tiendront en France la troisième semaine d'octobre 2004 et dont vous êtes à l'initiative.

789. — Nous voulons préciser que ce sont les États Généraux du Social et pas seulement les États Généraux du travail social. Nous avons commencé en effet à mobiliser, durant toute une année, les professionnels, les usagers et surtout les citoyens ordinaires que le social préoccupe, en fait tous ceux qui s'opposent à la régression générale de la politique sociale et veulent dénoncer les maltraitements en tout genre qui se multiplient, faute de perspectives cohérentes et surtout de moyens. Les États Généraux du social sont une occasion de démocratie et de communication politique partant des témoignages, révoltes et propositions des professionnels, des usagers et des citoyens ordinaires que le social préoccupe.

Réso. — La question de la parole semble centrale dans la démarche de 7.8.9 vers les États Généraux du Social.

789. — Oui, soutenir la parole des usagers est un des principaux défis

de notre action. Personne n'a le monopole du social et si le dernier mot revient au citoyen, c'est encore plus vrai lorsque celui-ci se trouve en situation d'usager. Être un usager n'est pas un statut. C'est simplement la rencontre d'un besoin impérieux et d'un service exigible. Si bien qu'en cas de problème, ce n'est pas l'intervenant qu'il faut incriminer, mais la qualité et même la réalité de l'offre. On peut affirmer le droit au travail et mobiliser toute l'ingéniosité des travailleurs sociaux en matière d'in-

789. — La vraie maltraitance commence en amont de l'action sociale. Tout cela, les usagers le savent parfaitement bien, pour peu qu'on les laisse s'exprimer à leur manière. C'est pourquoi leur parole est tellement importante. Comment s'y prendre ? Il faut évidemment renoncer à "l'usager de service". Les groupes de travail qui se réunissent depuis plusieurs mois montrent que différents moyens existent pour mobiliser des usagers et prendre le temps de les écouter.

Réso. — La loi dite de rénovation de l'action sociale votée en janvier 2002 ne dispose-t-elle pas que désormais les usagers ont des droits ?

789. — Prenons-en acte, mais restons vigilants quant à la mise en œuvre. Nous devons affirmer haut et fort que l'usager n'est ni un



sertion, mais sans une politique active pour l'emploi, leurs efforts risquent d'être vains. Idem pour le droit au logement.

Réso. — Dans ces conditions à qui revient la responsabilité ?

client ni un alibi. Voilà un vrai chantier pour les États Généraux du Social. ■

*Propos recueillis  
et mis en forme par*

**Jean-René Jalenques**